

De l'action de formation au programme DPC

Ingénierie d'un programme DPC

Bientraitance dans la mise en œuvre d'un dispositif de contention physique

2011 - Identification d'évènements indésirables graves et récurrents : problème de chute/mise en place de dispositifs de contention physique.

2011 - Initiation d'un groupe de travail qui permet de mettre en évidence les pratiques et ciblées plusieurs problématiques :

- Absence de protocole de mise en place d'une contention physique
- Insuffisance de matériel de contention physique à disposition
- Manque de connaissance des professionnels à l'utilisation du matériel
- Défaut de traçabilité dans le dossier patient de la mise en place d'un dispositif de contention physique.

2012 - Elaboration en lien avec le service de formation continue d'une formation fondée sur les réflexions et les analyses du groupe de travail :

La formation proposée est modulaire 3 fois 2 h (format court) :

Module 1 : Ethique et approche juridique de la contention physique avec apport théorique et réflexion éthique sur le sujet, appropriation du protocole réalisé.

Module 2 : Intégration du raisonnement clinique dans les situations de mise en place d'une contention physique. Analyse a priori des risques (modèle tri-focal).

Module 3 : La contention en pratique

Nous réalisons que cette démarche de formation intègre à la fois des apports théoriques et une analyse réflexive sur les pratiques.

2013 - Formalisation et validation d'un programme de DPC en lien avec la formation continue et la cellule qualité de l'établissement (Dr M-C Moll).

Ce programme a été construit selon le modèle de la formation initialement proposée en respectant le schéma des 3 modules et en intégrant les méthodes de DPC recommandées par la HAS. (Intégration d'un atelier de simulation au module 3, QCM au module 1)

2013/2014 - Diffusion et réalisation de ce programme.